



COMPTE RENDU DU CDAS DU 25/10/2011

Le CDAS de ce jour s'est réuni au lendemain des élections qui voient se renforcer la première place de la CGT au sein du département du Nord.

Le 6 octobre 2011, lors de la journée nationale d'action des retraités, la CGT a rencontré le Secrétariat Général de Bercy, pour que soit ouvert un groupe de travail spécifique concernant les retraités des finances. La direction a donné et réitéré son aval le 10 octobre. Nous nous félicitons qu'un processus de discussions sur les revendications des retraités ait été acté par le Comité National d'Action Sociale (CNAS). Il devrait permettre d'identifier les problématiques spécifiques auxquelles les retraités sont confrontés et apporter des solutions pérennes tant budgétaires que participatives....

Nous en attendons de réelles avancées.

Grâce à l'intervention intersyndicale, le budget de l'action sociale au sein de notre ministère a été maintenu, engagement entériné lors du Comité Technique Paritaire Ministériel du 03/10/2011. Pour autant, cela n'est pas suffisant pour répondre aux nouveaux besoins notamment en faveur de nos retraités, de la petite enfance, de l'aide au logement...

La CGT se prononce contre l'augmentation tarifaire de la restauration qui va s'appliquer en 2012, alors que les salaires sont gelés. C'était l'une des revendications des agents lors de la journée de grève du 11/10/2011.

La CGT prend acte de la réponse de M. GAZAVE relative à la médecine de prévention dans le Nord suite à la pétition initiée par la CGT. Si l'effectif revient au cours du second semestre 2011 à ce qu'il était au premier semestre 2010, le remplacement de l'infirmière par une secrétaire médicale ne peut en aucun cas nous satisfaire. La CGT a donc demandé la communication des attributions de ces deux différents métiers.

Au cours de ce CDAS la CGT est intervenue en matière de restauration sur les situations de la Trésorerie de Jeumont (suite à l'intervention de la CGT la délégation se rendra sur place afin de voir s'il est réellement possible pour les collègues de se restaurer à la maison de retraite), du CPS 12h/19h (le Président a renvoyé la demande de la CGT à l'échelon national, puisque d'après les textes en vigueur la prise en charge des tickets restaurants n'est pas possible).

De même nous avons demandé à ce qu'une étude soit réalisée en matière de fréquentation des lieux de restauration collective pour les postes qui ont perdu récemment le bénéfice des tickets restaurants.

N'hésitez pas à contacter vos représentants pour toute question relative aux services sociaux.

Les représentants de la CGT finances :

Bénédicte BENOIST : Hôtel des Finances Publiques Hazebrouck

Seydoux COULIBALY : CDIF Lille Vauban

Yannick MASSIET : CPS Lille

Sylvie LEMAIRE : Centre des Finances Publiques de Seclin

Gérald BOULANGER : Hôtel des Finances Publiques de Cambrai.